

Monsieur Jean-Louis BIANCO Président Observatoire de la laïcité 99, rue de Grenelle 75007 - PARIS

PF/NR/119

Paris, le 3 janvier 2018

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance via les réseaux sociaux puis par courriel de votre surprenante missive datée du 20 décembre dernier.

Ce courrier fait référence à un document diffusé par le Grand Orient de France en 2014. Vous avez bien voulu vous livrer à une analyse détaillée des 25 propositions que le Grand Orient de France formulait alors en matière de laïcité. Certaines sont désormais mises en œuvre, en effet, d'autres non. Ce document exhumé par vos soins figure en ligne sur notre site comme beaucoup d'autres prises de position plus ou moins récentes de notre Obédience.

Mais, au-delà, je m'interroge sur votre réaction à un document datant de 2014 alors que le Grand Orient de France a été auditionné trois fois par l'Observatoire que vous présidez depuis lors et que jamais vous ne nous avez questionnés sur celui-ci. Lors de ces auditions, le Grand Orient de France, par la voix de son Grand Maître d'alors, Daniel Keller, ou la mienne en janvier dernier, a formulé un certain nombre de propositions ou de recommandations. Elles demeurent inappliquées pour la plupart d'entre elles. Je tiens naturellement les écrits y faisant référence à votre disposition, mais ceux-ci ont été transmis à l'Observatoire en temps utile, comme vous le savez.

Par ailleurs, votre courrier opère d'étranges confusions entre le rôle dévolu à la Commission nationale permanente de la laïcité du Grand Orient de France (CNPL) en effet à l'origine de ces 25 propositions et les fonctions qui sont celles de Charles Arambourou, responsable national de l'Union des familles laïques (UFAL) et actuellement, mais sans confusion entre ces différents mandats, membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France.

Vous évoquez aussi le Collectif laïque national dont est membre le Grand Orient de France à l'instar de la quasi-totalité des grandes obédiences maçonniques françaises aux côtés d'une vingtaine d'associations de défense et de promotion de la laïcité, de lutte contre les discriminations et le racisme ou militant en faveur des droits des femmes. Ce Collectif produit chaque année un rapport, auquel le Grand Orient de France apporte sa signature et son soutien, avec d'autres, mais cela ne le dispense en rien de formuler ses propres propositions ou préconisations de façon individuelle.

.../..

Je me tiens naturellement à votre disposition -mais nous avons régulièrement l'occasion de nous rencontrer à la faveur de colloques ou de réunions publiques- pour vous faire part des attentes du Grand Orient de France en matière de laïcité. Depuis 2014, hélas, celle-ci ayant été particulièrement malmenée, dévoyée ou travestie par divers courants, elle mérite d'être plus que jamais promue et défendue et le Grand Orient de France y prend sa part, avec détermination et constance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Philippe FOUSSIER